

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt- six, le douze mai, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Marc HETSCH, Maire.

Etaient présents : Hubert MONDIERE, Danielle LACOUR, Patrick LARRAY, Véronique FESSY, Yves LAGRANGE, Fabrice RABOUTOT, Christelle PAVALLIER, Thierry GOUTTARD, Christelle POUSSIN, Marie MARCHETTO, Sandy MATHEVET, Marine DAMAIS, Clément CHRISTOPHE, David HERMANN.

Secrétaire de séance : Patrick LARRAY

Date d'envoi de la convocation : 07/05/2026

SUBVENTION POUR LA LOCATION DE L'AMPHITHEATRE DE CHERVÉ

Monsieur le Maire informe que, par délibération du 09 février 2026, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 479 € à l'O.C.C.E afin de couvrir les frais de location de l'amphithéâtre de Chervé.

Toutefois, une dépense obligatoire de 57 € liée à une prestation de ménage s'est ajoutée au coût de la location.

Le Maire propose d'augmenter la subvention allouée initialement et de verser ainsi 536 € directement au Sou des Ecoles qui se chargera de régler le lycée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix « pour » et 1 abstention, décide de verser une subvention de 536 € au Sou des Ecoles de Pradines.

Le secrétaire de séance,
Patrick LARRAY

Fait et délibéré à Pradines, le 12 Mai 2026.

Le Maire,

Jean-Marc HETSCH.